

24>25
JANV.
2026



CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT NATATION HIVER

Centre aquatique de Vitry-sur-Seine
Avenue du 8 Mai 1945, **94400 VITRY-SUR-SEINE**

WWW.FSGT.ORG - WWW.SPORTETPLEINAIR.FR @FSGTOfficiel





EDITO DU PRÉSIDENT DU COMITÉ FSGT 94

Bienvenue à toutes et à tous dans le Val-de-Marne, et plus particulièrement à Vitry-sur-Seine, une ville résolument engagée pour un sport accessible, porteuse d'une politique sportive ambitieuse et d'un tissu associatif vibrant !

Fort du succès de l'organisation de la Coupe Nationale par Équipe et du Rassemblement des Jeunes Nageurs en mars 2025, le comité FSGT 94 a le plaisir d'accueillir les Fédéraux d'Hiver de natation FSGT les 24 et 25 janvier 2026, au sein du centre aquatique Issam Benayad de Vitry-sur-Seine. Cet événement incarne notre engagement à promouvoir une pratique compétitive inclusive, alliant convivialité, solidarité et valorisation de chacun·e.

Grâce à la mobilisation de nos clubs et de la commission natation interdépartementale FSGT 94/92/91/77S, nous travaillons chaque saison à organiser des compétitions accessibles, permettant à tous les niveaux de progresser et de s'épanouir. Le Val-de-Marne, terre de sport populaire, est fier d'accueillir cette manifestation dans un cadre moderne, au cœur d'un bassin parfaitement équipé, inauguré en 2022.

Les Fédéraux d'Hiver de natation FSGT sont l'occasion de réaffirmer notre vision d'un sport où performance, plaisir et partage se conjuguent. La FSGT, fidèle à ses valeurs, continue de développer une pratique de la natation accessible à toutes et tous, en défendant de meilleures infrastructures et en encourageant l'apprentissage pour chacun·e. Rendre la pratique sportive possible pour toutes et tous est un enjeu majeur d'égalité et de cohésion sociale.

Ce week-end de compétition sera rendu possible grâce à l'engagement sans faille des bénévoles des clubs, des membres de la commission natation et de la CFA Natation, ainsi que des agents municipaux de Vitry, tous uni·e·s pour faire de cet événement une réussite collective.

Un grand merci à nos bénévoles, aux clubs impliqués, à la ville de Vitry pour son soutien constant, et à nos partenaires institutionnels pour leur confiance.

À toutes les nageuses et à tous les nageurs, nous souhaitons une compétition riche en émotions, en dépassement et en convivialité !

Jean-Michel BOITEUX

Président du Comité FSGT 94

LE MOT D'ACCUEIL DES MEMBRES DE LA CFA NATATION

La Commission Fédérale d'Activités Natation de la FSGT est heureuse de vous accueillir une nouvelle fois dans le Centre aquatique de Vitry-sur-Seine pour le championnat de France de Natation FSGT d'hiver, les 24 et 25 janvier 2026.

Après la Coupe Nationale par Équipe et le Rassemblement National des Jeunes Nageurs qui s'y sont déroulés avec succès au début de cette année, c'est avec confiance et enthousiasme que nous retrouvons ce lieu propice à la performance, au partage et à la convivialité.

Durant ces deux journées, l'esprit sportif, l'engagement associatif et la solidarité qui caractérisent notre fédération seront à l'honneur. Que cette compétition soit pour chacune et chacun l'occasion de se dépasser, de vivre des moments forts et de contribuer à la richesse de notre mouvement sportif.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très belles courses et un excellent championnat.

L'ensemble des membres de la CFA Natation.

Championnat de France FSGT d'Hiver 2026

24 et 25 janvier 2026 – Centre aquatique de Vitry-sur-Seine

La Fédération Sportive et Gymnique du Travail a le plaisir de retrouver le Centre aquatique de Vitry-sur-Seine pour l'édition 2026 du Championnat de France FSGT d'Hiver de natation.

Durant deux journées intenses, nageuses et nageurs de toute la France partageront l'esprit sportif, la convivialité et la solidarité qui font la force de notre mouvement.

Ce document réunit l'ensemble des informations utiles : conditions de participation, modalités d'engagement, déroulement des épreuves et programme complet du week-end.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour prendre part aux compétitions nationales fédérales, et notamment au Championnat de France FSGT Hiver, chaque nageuse ou nageur doit :

Licence et compétitions qualificatives

- Être titulaire d'une licence FSGT valide au plus tard le 1er décembre de la saison en cours.
- Avoir participé à au moins deux compétitions FSGT départementales ou de niveau supérieur entre le 16 septembre 2025 et le 12 janvier 2026.
 - Les compétitions comptant un seul club engagé ne peuvent être considérées comme épreuves qualificatives.

Temps d'engagement

- Les temps d'engagement doivent respecter la grille qualificative officielle, reconduite de la saison précédente.
- Les performances doivent avoir été réalisées entre le 16 septembre 2024 et le 12 janvier 2026.
- Chaque temps doit être accompagné de la date et du lieu de réalisation.

Date limite d'engagement

La date limite d'envoi des engagements des nageurs et des nageuses, quel que soit le mode de transmission, est fixée au **MERCREDI 14 JANVIER 2026.**

Tarifs des engagements

- 4,50 € par épreuve individuelle et par concurrent-e
- 8,00 € par relais

Règlement des engagements

Une facture sera envoyée à l'issue de la compétition à l'adresse mail du responsable de club dont le nom est mentionné sur le formulaire de participation.

LE REGLEMENT DEVRA ETRE TRANSMIS PAR VIREMENT DE PREFERENCE, 15 JOURS AU PLUS TARD APRES L'ENVOI DE LA FACTURE PAR MAIL.

☛ **Par virement**, le libellé devra être le suivant : "**NatatChampHiver2026-nom complet du club**", une copie du virement sera adressée à natation@fsgt.com, et à fatoumata.kante@fsgt.com"

☛ **Ou par chèque bancaire**, à l'ordre de : FSGT Siège Fédéral

14 rue Scandicci – 93500 Pantin - (PACSI- Fatoumata KANTE)

Veuillez adresser copie du chèque par mail à natation@fsgt.org

DEROULEMENT DES EPREUVES

En cas de **deux malaises nécessitant une prise en charge médicale** au cours d'une demi-journée, la/le nageur-euse ne pourra pas poursuivre la compétition pour cette période.

Séries

Les séries sont constituées selon les temps d'engagement, toutes catégories confondues.

Épreuves individuelles

- Chaque nageur-euse peut participer à **8 épreuves individuelles maximum** dans un bassin de 8 lignes.
- Chaque sportif-ve peut s'engager sur une **épreuve supplémentaire** lorsque le temps de qualification n'a pas été réalisé, sauf pour le **800 m et le 1500 m nage libre**, ainsi que pour le **400 m 4 nages**.
- Les Dames peuvent concourir sur **1500 m NL**, et les Messieurs sur **800 m NL**, si elles/ils disposent d'un temps conforme à la grille qualificative.
- Une qualification obtenue uniquement via les **Pass'Portes** autorise une épreuve supplémentaire limitée au **50 m** ou au **100 m**.
- Seuls les coach-es et/ou le ou la responsable de club sont en mesure d'évaluer la pertinence des engagements supplémentaires sur un championnat national de natation.

Finales

- Pour tous les 50 m, il sera mis en place une finale aux meilleurs temps réalisés, toutes catégories confondues, les trois premier-es de chaque finale seront récompensé-es.
- Les qualifié-es doivent confirmer leur présence avant la fin de matinée.
- Les désistements ne sont pas considérés comme « forfait ».

Épreuves en relais

- Chaque club peut présenter **deux relais par genre et par catégorie**.
- Une **seule modification** de composition est autorisée, au début de l'échauffement.
- Un relais ne peut changer de catégorie ; en cas de modification entraînant un changement de catégorie, il participera **hors classement**.
- Les nageurs-euses inscrit-es en relais doivent également avoir participé à **deux compétitions qualificatives**.

Récompenses

- Les **trois premiers** de chaque épreuve individuelle, ainsi que les **relayeuses** et **relayeurs** des trois meilleures équipes, reçoivent une médaille.
- À partir de la saison 2025–2026, les médailles de champions et championnes sont **gravées sur support en bois**, dans le cadre d'une prise de conscience écoresponsable.
- Un **titre toutes catégories confondues** est décerné pour chaque épreuve (sauf les 50 m), au nageur ou à la nageuse réalisant **le meilleur temps**.
- Les **Temps Limites Dépassés (TLD)** ne donnent pas lieu à récompense.

PROGRAMME DU CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT HIVER 2026

Samedi 24 janvier 2026

Matin	Après-midi
Échauffement : 45 min	Échauffement : 45 min
50 m Dos Dames	100 m 4 Nages Dames
50 m Dos Messieurs	100 m 4 Nages Messieurs
200 m Papillon Dames	100 m Papillon Dames
200 m Papillon Messieurs	100 m Papillon Messieurs
50 m Brasse Dames	Pause & remise des récompenses : 30 min
50 m Brasse Messieurs	Finale 50 m Dos Dames
Pause & remise des récompenses : 30 min	Finale 50 m Dos Messieurs
100 m Nage Libre Dames	400 m 4 Nages Dames
100 m Nage Libre Messieurs	400 m 4 Nages Messieurs
200 m Dos Dames	Finale 50 m Brasse Dames
200 m Dos Messieurs	Finale 50 m Brasse Messieurs
1500 m Nage Libre Dames	Relais 4×50 m 4 Nages Dames
1500 m Nage Libre Messieurs	Relais 4×50 m 4 Nages Messieurs
Relais 4×50 m NL Mixte	
Fin de la remise des récompenses	

Dimanche 25 janvier 2026

Matin	Après-midi
Échauffement : 45 min	Échauffement : 45 min
50 m NL Dames	100 m Brasse Dames
50 m NL Messieurs	100 m Brasse Messieurs
200 m Brasse Dames	400 m NL Dames
200 m Brasse Messieurs	400 m NL Messieurs
100 m Dos Dames	Finale 50 m Papillon Dames
100 m Dos Messieurs	Finale 50 m Papillon Messieurs
Pause & remise des récompenses : 30 min	Pause & remise des récompenses : 30 min
200 m NL Dames	200 m 4 Nages Dames
200 m NL Messieurs	200 m 4 Nages Messieurs
50 m Papillon Dames	Finale 50 m NL Dames
50 m Papillon Messieurs	Finale 50 m NL Messieurs
800 m NL Dames	Relais 4×50 m NL Dames
800 m NL Messieurs	Relais 4×50 m NL Messieurs
Relais 4×50 m 4 Nages Mixte	Relais 4×50 m 4 Nages Mixte
Fin de la remise des récompenses	

TEMPS QUALIFICATIFS – CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT HIVER (25 M)

(Saison 2025–2026 — Catégories : Sénior, Junior 2, Junior 1, Jeune 2, Jeune 1 et après)

Dames

Épreuve	Sénior (2007 et avant)	Junior 2 (2008/2009)	Junior 1 (2010/2011)	Jeune 2 (2012)	Jeune 1 et après (2013+)
50 m Nage Libre	33.23	34.22	35.91	38.40	41.82
100 m Nage Libre	1:13.15	1:15.32	1:19.05	1:24.52	1:32.06
200 m Nage Libre	2:38.27	2:42.97	2:51.03	3:02.88	3:19.19
400 m Nage Libre	5:33.67	5:43.57	6:00.56	6:25.53	6:59.90
800 m Nage Libre	11:37.52	12:12.30	13:03.66	14:14.19	15:39.61
1500 m Nage Libre	21:54.05	23:00.31	24:36.93	26:49.86	29:14.74
50 m Dos	40.02	41.21	43.26	46.26	50.40
100 m Dos	1:26.16	1:28.72	1:33.12	1:39.59	1:48.48
200 m Dos	3:03.01	3:13.20	3:22.78	3:36.86	3:56.24
50 m Brasse	43.53	44.82	47.04	50.31	54.80
100 m Brasse	1:35.89	1:38.74	1:43.62	1:50.81	2:00.69
200 m Brasse	3:27.84	3:34.00	3:44.57	4:00.12	4:21.51
50 m Papillon	40.70	41.91	43.99	47.05	51.26
100 m Papillon	1:29.54	1:32.21	1:36.78	1:43.51	1:52.77
200 m Papillon	3:13.81	3:19.58	3:29.49	3:44.05	4:04.08
100 m 4 Nages	1:26.89	1:30.67	1:35.29	1:44.38	1:53.93
200 m 4 Nages	3:06.67	3:12.22	3:21.44	3:35.44	3:54.70
400 m 4 Nages	6:41.97	6:53.91	7:14.40	7:44.53	8:25.98

TEMPS QUALIFICATIFS – CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT HIVER (25 M)

(Saison 2025–2026 — Catégories : Sénior, Junior 2, Junior 1, Jeune 2, Jeune 1 et après)

Messieurs

Épreuve	Sénior (2007 et avant)	Junior 2 (2008/2009)	Junior 1 (2010/2011)	Jeune 2 (2012)	Jeune 1 et après (2013+)
50 m Nage Libre	28.89	29.75	31.22	33.38	36.35
100 m Nage Libre	1:03.18	1:05.05	1:08.26	1:12.99	1:19.48
200 m Nage Libre	2:18.94	2:23.06	2:30.12	2:40.51	2:54.81
400 m Nage Libre	4:55.31	5:06.06	5:19.07	5:41.14	6:11.51
800 m Nage Libre	10:27.78	10:59.07	11:45.30	12:48.78	13:55.30
1500 m Nage Libre	19:55.08	20:54.83	22:22.67	24:23.51	26:49.86
50 m Dos	35.67	36.64	37.44	40.18	43.61
100 m Dos	1:14.60	1:16.81	1:20.62	1:26.21	1:33.90
200 m Dos	2:42.45	2:47.27	2:55.56	3:07.74	3:24.49
50 m Brasse	39.24	40.40	42.40	45.35	49.39
100 m Brasse	1:25.89	1:27.44	1:32.81	1:39.23	1:48.08
200 m Brasse	3:09.26	3:14.86	3:24.38	3:38.62	3:58.07
50 m Papillon	33.24	34.23	35.92	38.41	41.85
100 m Papillon	1:14.36	1:16.57	1:20.36	1:25.93	1:31.98
200 m Papillon	2:41.92	2:46.73	2:55.00	3:07.15	3:23.86
100 m 4 Nages	1:15.36	1:18.36	1:23.95	1:29.89	1:38.24
200 m 4 Nages	2:45.14	2:50.04	2:58.46	3:10.83	3:27.84
400 m 4 Nages	5:51.14	6:01.55	6:19.43	6:45.71	7:21.87

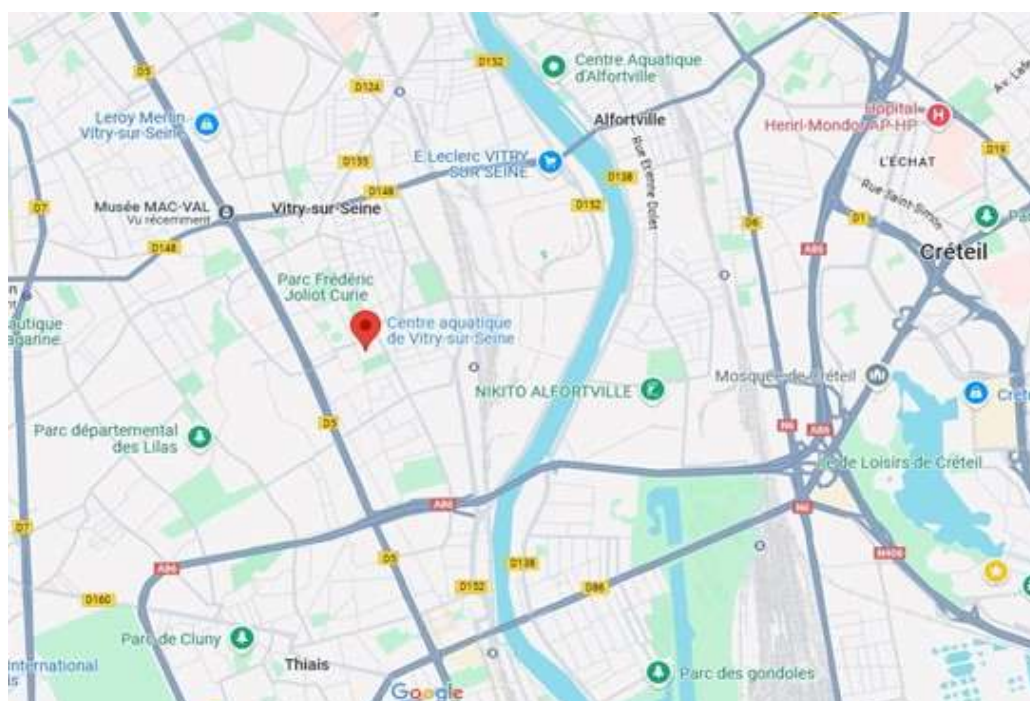
CENTRE AQUATIQUE DE VITRY SUR SEINE

COMPLEXE DU 8 MAI 1945

Avenue du 8 mai 1945, 94400 Vitry-Sur-Seine



PLANS D'ACCÈS



ITINERAIRES EN EMPRUNTANT LES TRANSPORTS EN COMMUN

Venir en bus : ligne 182, arrêt Paul Froment (8 min à pied)

Venir en TRAM 9 : Station Constant Coquelin (7min à pied)

Venir en RER C : Station Les Ardoines (13 min à pied)

Parking à proximité :

- Parking du Centre Aquatique (sous réserve des places disponibles)
- Dépose minute au Centre Aquatique possible pour les cars

ATTENTION – DIMANCHE Jour de marché – risque de forte affluence

- Parking Gare des Ardoines, 114 Rue Léon Geffroy, 94400 Vitry-sur-Seine (à 1.1km)



PLUSIEURS ESPACES, DONT UNE HALLE DE BASSINS COMPRENANT :

Bassin de nage 8 lignes - Longueur 25 m, largeur 21 m, profondeur 1,95 m.

Bassin en inox réservé à la nage et à la compétition.

Bassin de nage 5 lignes (bassin de récupération) - Longueur 25 m, largeur 12,5 m, profondeur 1,80 m pour la partie fixe.

Gradins spectateurs de 200 places.

RESTAURATION ET RÉSERVATION DES REPAS

Une salle de restauration située en face (à 200m) du centre aquatique de Vitry, sera mise à disposition des clubs qui auront réservé des repas dans les délais impartis.

Salle Raymond Jeannot : 5 Cité Rosenberg, 94400 Vitry-Sur-Seine

Dans la limite des places disponibles, les autres pourront déjeuner au sein d'une salle de réunion située à l'étage du complexe, proche des gradins.

Un espace extérieur couvert de barnum sur le parking sera également mis à disposition.

Aucun repas pourra être pris au bord du bassin ou dans les tribunes.

Des tickets repas seront donnés aux clubs en corrélation avec leur commande.

IMPORTANT

Merci d'effectuer vos réservations via le formulaire adressé par courriel à cet effet ou en cliquant sur le lien ci-dessous :

 <https://forms.gle/7Co3B7o2hxYzQy5u6>

Les réservations **et les règlements** devront être effectués **au plus tard le vendredi 16/01/2026 à 18h00**, afin de permettre la confirmation auprès du traiteur.

Le règlement par virement est à effectuer sur le compte du **Comité 94** (RIB ci-dessous).

Le libellé du virement devra être formulé comme suit : « **NATATRepasCFHiver26 + nom complet du club** ».

Merci d'adresser **par courriel une confirmation de paiement (copie du virement)** aux adresses suivantes :

 natation@fsgt94.org

 natation@fsgt.org

Aucun repas ne pourra être pris **en l'absence du formulaire complété et de la preuve de règlement.**

Edition RIB

<https://www.ibps.rivesparis.banquepopulaire.fr/suivi/rib.html>

Imprimer

BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS				RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE IBAN
Code Banque 10207	Code Guichet 00003	N° de Compte 04003030834	Cle RIB 01	Destinataire du relevé Space intended for the recipient
Domiciliation / Paying Bank BPRIVES				
IBAN : FR76 1020 7000 0304 0030 3083 401 International Bank Account Number BIC / SWIFT : CCBPFRPPMTG Bank Identification Code				Titulaire du compte : Account holder F S G T COMITE DU V D M
Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.) Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation. This statement is intended to be delivered to those of your creditors or debtors who have transactions posted to your account (credit transfer, invoice payments, etc.)				115 AVENUE MAURICE THOREZ 94200 VITRY SUR SEINE

HOTELS ET LOGEMENTS A PROXIMITE

- **B&B HOTEL VITRY SUR SEINE :**

19 Rue Léon Geffroy ZI les Ardoises

94400 Vitry-sur-Seine :

Tel : 0892233350

- **HOTEL IBIS BUDGET :**

160 Rue Julian Grimau,

94400 Vitry-sur-Seine

Tel : 0892683235

- **CONFORT HOTEL**

89 Av. Jean Jaurès

94400 Vitry-sur-Seine :

Tel : 0619891535

- **HOTEL DE LA GARE DE VITRY**

42 Rue Pierre Semard

94400 Vitry-sur-Seine

Tel : 01 46 82 65 99

- **ALL SUITES APPART HOTEL CHOISY-LE-ROI**

23 Av. Louis Luc

94600 Choisy-le-Roi

Tel : 01 48 52 90 00

- **HOTEL DE LA GARE**

2 Rue de la Liberté

94600 Choisy-le-Roi

Tel : 01 48 92 89 00